

Dimanche 15 octobre

## Jacques 2,1-13

Pierre Prigent  
Strasbourg

Deux remarques me semblent s'imposer d'emblée mais je ne suis pas sûr qu'elles doivent trouver écho dans la prédication (pour la 1<sup>e</sup> j'hésite, pour la seconde assurément c'est non !).

1. *L'épître de Jacques est un écrit très particulier.* Le jugement de Luther (épître de paille) est assurément trop rapide, mais il faut reconnaître que cet écrit occupe une place à part dans le NT : il est fort peu christocentrique (deux mentions du Christ et comme en passant !). Il est moralisant d'une morale qui n'a rien de spécifiquement chrétien. Il est très marqué de Judaïsme, au point qu'on a parfois voulu y voir un écrit juif secondairement et superficiellement christianisé ! Cependant l'Eglise a fini par y reconnaître un témoignage chrétien essentiel et l'a reçu dans le canon.

Cela nous met sur une voie : oui, c'est un son de cloche qui se distingue nettement du paulinisme. Sans doute parce que la Lettre s'adresse à un public d'origine juive (esséniens convertis ?). C'est un discours apologétique : il veut faire entendre du christianisme ce que ses destinataires sont aptes à comprendre. C'est une traduction partielle de l'évangile dans un langage accessible à ses contemporains.

Du coup, même si nous sommes d'abord sensibles aux défauts de cette traduction, nous sommes invités par elle à essayer à notre tour de dire l'évangile dans une forme que nos contemporains peuvent recevoir. Si nous nous lançons dans cette aventure (mais n'y sommes-nous pas obligés ?), nous lirons l'épître avec des yeux neufs, pleins de compréhension et d'indulgence, ayant conscience que nous non plus ne sommes pas sûrs d'exprimer la bonne nouvelle de la façon qu'il faut !

2. Si le prédicateur s'astreint (ce qu'il devrait toujours faire !) à résumer le passage (ah ! les vertus de la contraction de texte !), le caractère étonnant des versets 6b -7 lui apparaîtra aussitôt : jusque-là l'exhortation s'adresse aux membres de la communauté en leur demandant de ne pas mépriser les pauvres. Donc ce sont eux les « riches ». Mais aux v. 6b - 7, les mêmes (?) destinataires sont regardés comme opprimés par les riches.

Sans doute le thème riches/pauvres entraîne-t-il un lieu commun qui vient un instant interrompre l'exhortation particulière en introduisant une constatation d'ordre général.

La prédication qui, à la différence de l'explication de texte, doit dégager la pointe du passage pour en faire résonner le message spécifique, négligera la parenthèse que forment ces deux versets et cherchera à développer le thème principal. Comment le faire ? A mon avis il y a deux manières, qui ne sont nullement exclusives.

- Restons d'abord attentifs au contexte immédiat du passage : il s'agit donc de communautés chrétiennes. Disons : de nos paroisses. Comment s'approprier le message ?

On dira que notre société nous a tous persuadés que *l'égalité est une exigence élémentaire* à laquelle tout groupe humain doit satisfaire : il n'y a plus guère d'églises « du château », ou de l'usine qui dirige tout avec paternalisme. Mais il faut se souvenir que le phénomène ne se réduit pas à ces aspects économiques ou sociaux : il y a *des ségrégations* qui pour être plus *subtiles* n'en sont pas moins réelles et perverses. Elles peuvent être d'ordre social, culturel, intellectuel, psychologique, théologique. Cela vaut vraiment la peine d'y réfléchir sérieusement. On se souviendra ici des développements pauliniens sur les membres du corps et leur dignité relative. Et voici que Jc nous paraît moins insolite !

- On a dit plus haut que Jc est un écrit apologétique, c'est-à-dire qu'il tente de traduire l'évangile dans les catégories de ses destinataires. Ce faisant, il s'aventure sur un terrain dont le caractère spécifiquement chrétien n'apparaît pas au premier plan. Nous sommes nous aussi peut-être invités à *nous exprimer en sortant des sécurisantes frontières d'une morale chrétienne au sens le plus étroit du terme.* Ne faut-il pas, comme Jc, élargir l'exigence évangélique aux *dimensions de l'univers* dans lequel nous vivons ? Le monde de Jc est sensible aux questions de morale personnelle et interpersonnelle. Le nôtre est nécessairement plus mondial.

Certes, nous n'avons pas de formule-miracle, ni de solutions à tous les problèmes divers qui se posent ici ou là. Mais notre responsabilité d'églises chrétiennes est de rappeler *qu'il faut se souvenir des pauvres et les respecter.* Des pauvres, de quelque couleur que soit leur pauvreté.

Et voilà que d'un coup s'imposent à nous les questions que posent l'immigration et les lois qui s'en occupent. Nous ne savons pas quelle loi proposer ou soutenir, mais nous savons que la loi doit respecter les pauvres. Nos églises sont dans le droit chemin lorsque leurs déclarations publiques et leurs actions rappellent à nos élus ce principe fondamental sur lequel on ne peut transiger. Ce n'est pas faire de la

politique, ce n'est pas confondre l'église avec le législateur. C'est faire de l'apologétique, c'est-à-dire tenter de faire résonner dans notre contexte humain la parole de Dieu.

Et que dit cette parole ? Qu'entendons-nous aujourd'hui à travers ce texte ? Il y a un commandement central, une voie royale qui va en toute assurance dans la bonne direction : *aimer son prochain*. Les évangiles nous rapportent l'entretien de Jésus avec un scribe : quel est le plus grand commandement ? Il y en a deux, répond Jésus, et ils sont semblables : aimer Dieu et son prochain.

C'est une interprétation très profonde : il n'y a *pas de religion vraie sans engagement moral*. Voilà l'évangile que nous recevons de la bouche du Seigneur même. Et puis voilà Jc qui parle simple pour être bien compris : la loi de Dieu, c'est d'aimer son prochain. C'est un bon résumé. Cela ne laisse rien dans l'ombre. Tous les commandements découlent de celui-là. Mais attention : c'est un commandement, c'est la Loi, elle est impérative et ne se monnaie pas. On ne peut y sélectionner ce qu'on veut pour ne retenir que cela. Plus grave : ce n'est pas une incitation, un vœu pieux, c'est le critère du jugement !

Est-ce que nous retombons dans le légalisme ? Lisons attentivement : c'est la loi de la liberté ! Comment comprendre ? Nous avons la liberté de choisir le critère du jugement. Non pas d'un choix théorique, mais en pratique. Il faut choisir le monde où l'on a souci de l'autre, où l'on cherche à le comprendre, à l'accueillir avec un préjugé favorable, avec compassion, amitié, amour. Il faut librement refuser la raideur, le repli sur soi, l'intransigeance, l'égoïsme, la dureté.

Il y a dans l'un des passages les plus importants et solennels de l'enseignement de Jésus, dans le Notre Père, une phrase qui dit ce que notre épître laisse deviner : pardonne-nous comme nous pardonnons. Ce n'est pas réduire l'évangile du pardon aux conditions de nos petites vertus. C'est proclamer que le pardon de Dieu, sa grâce, *cela se voit nécessairement* dans la vie de celui qui le reçoit. Décidément il y a dans Jc une interprétation authentiquement évangélique de ce que doit être la vie chrétienne.

Je connais une paroisse qui a pensé que d'afficher ces convictions ne suffisait pas et qu'il fallait les appuyer par des actes. Elle disposait d'espace dans le sous-sol de son bâtiment.

Des espaces clos, couverts, qui pouvaient être pourvus de sanitaires et de cuisine. Cette paroisse est située dans un endroit où l'on compte trop de sans-abri, près d'une frontière qui voit arriver tant de gens, dans une cité mondialement réputée pour se soucier des droits de l'homme. Alors cette paroisse s'est dit : compte tenu de tout cela et de l'évangile et de l'épître de Jc, nous installerons là une famille de sans-abri. Une famille, une seule, qu'est-ce que c'est ? Cela en fait toujours une. C'est une incitation, un rappel, un remord pour tous ceux qui en ont connaissance. Cela a passé par bien des démarches, des demandes de subventions, des votes, des attentes, des budgets, des appels financiers, des chiffres. Mais voilà : ce sont là aujourd'hui les marches d'un escalier qui mène à l'obéissance par des voies que la morale chrétienne doit toujours réinventer. C'est une graine petite, mais qu'on plante en priant Dieu qu'elle produise des fruits visibles du royaume. Des signes bienheureux du jugement à venir.